



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE

A/C.4/L.496/Add.1
2 décembre 1957
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Douzième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 38 de l'ordre du jour

QUESTION DU SUD-OUEST AFRICAIN

Projet de rapport de la Quatrième Commission (Deuxième partie)

Rapporteur : Mme Brita SKOTTISBERG-AHMAN (Suède)

1. A sa 682ème séance, tenue le 20 septembre 1957, l'Assemblée générale a renvoyé à la Quatrième Commission la question suivante de son ordre du jour :
 - "38. Question du Sud-Ouest Africain :
 - "a) Rapport du Comité du Sud-Ouest Africain;
 - "b) Etude de l'action juridique permettant d'assurer le respect des obligations assumées par la Puissance mandataire en vertu du Mandat sur le Sud-Ouest Africain : rapport spécial du Comité du Sud-Ouest Africain;
 - "c) Election de trois membres du Comité du Sud-Ouest Africain."
2. La Commission a déjà fait rapport à l'Assemblée générale sur les parties a) et b) de la question (A/3701). Le présent rapport concerne la partie c), que la Commission a traitée à sa 725ème séance, tenue le 2 décembre 1957.
3. Par sa résolution 1061 (XI) du 26 février 1957, l'Assemblée générale avait décidé que le nombre des membres du Comité du Sud-Ouest Africain serait porté à neuf, ces membres étant nommés par l'Assemblée générale sur la recommandation de la Quatrième Commission. Elle avait en outre décidé qu'un tiers des membres du Comité serait renouvelé chaque année selon la même procédure.
4. La Quatrième Commission a été informée qu'en l'absence d'une procédure précise pour le renouvellement du tiers des membres du Comité du Sud-Ouest Africain, un accord était intervenu entre les membres de ce Comité et que les trois membres qui

y avaient siégé le plus longtemps s'en retireraient le 31 décembre 1957. Ces trois membres sont la Syrie, la Thaïlande et l'Uruguay.

5. En conséquence, la Quatrième Commission a élu l'Égypte et l'Indonésie et réélu l'Uruguay; elle recommande à l'Assemblée générale de les nommer membres du Comité du Sud-Ouest Africain à compter du 1er janvier 1958.
